



Montgermont

Autour de la Motte

N° 185 - décembre 2020



Des nouveaux bâtiments utiles et performants

Dates à retenir

Vendredi 11 décembre

■ Nouvelle billetterie STAR

Depuis le 1^{er} décembre, les tickets à l'unité papier ont été remplacés par un ticket rechargeable sans contact. Il s'agit d'un support cartonné à puce capable de porter une tarification plus élaborée que le ticket papier actuel et qui permettra d'y charger différents titres (1 voyage, pass journée, 10 voyages...). Après usage des titres chargés, il sera réutilisable pour y charger d'autres titres. Si vous avez encore des tickets unitaires jetables, ils sont échangeables gratuitement en agence. Le réseau STAR assurera une permanence sur la commune ce 11/12 afin de faire ces échanges.

Salle du Conseil municipal de 15h30 à 18h30

Samedi 19 décembre

■ Mais t'as quel âge ?!

Théâtre - Marion Pouvreau

NOUVEL HORAIRE : 19h

Sous réserve des évolutions sanitaires. Pré-réservez fortement conseillée par mail : resa@ville-montgermont.fr
Espace Évasion Bernard Douard

Judi 24 et 31 décembre

■ Marché hebdomadaire

Exceptionnellement le marché les jours de réveillon se tiendra le matin de 8h à 13h30

Dimanche 3 janvier 2021

■ Vœux à la population

Au vu du contexte sanitaire actuel la Municipalité vous convie à des vœux dématérialisés !

Rendez-vous le 3/01/21 à 17h sur le site internet de la commune pour découvrir les vœux de votre Conseil municipal.

Samedi 9 janvier 2021

■ Opération Sapin Malin 2021

Rennes Métropole renouvelle l'opération Sapin Malin. Un enclos sera installé sur le parking de l'église pour le dépôt de votre sapin dès le 24/12. Les sapins seront broyés par un prestataire de Rennes Métropole le 9 janvier de 10h à 12h. Lors de cette opération, vous pourrez apporter votre sapin ainsi que des sacs pour repartir avec du broyat, idéal pour pailler vos parterres.

Pour toutes informations : metropole.rennes.fr ou N° Vert Info déchets au 0 800 01 14 31

DÉCEMBRE À MONTGERMONT !

Illuminations

Profiter des illuminations de la commune chaque soir jusqu'au 10 janvier.

Lettres au Père-Noël

Le Père-Noël ne pouvant pas passer cette année à Montgermont, ses lutins sont venus déposer une **boîte aux lettres place Jane Beusnel !**

Glissez-y votre lettre et le Père-Noël vous adressera sa réponse ! Pas besoin de timbre mais pensez bien à noter votre nom, prénom et adresse postale car ce sont les lutins qui posteront la lettre, le Père-Noël se préparant pour la nuit du 24 décembre !



Une décoration pour le Téléthon

Dans le dernier Autour de la Motte nous vous invitons à participer à l'action "Décorons le Téléthon".

Merci à vous pour vos belles créations.

Elles sont désormais installées dans nos commerces montgermontais.

Une boule de Noël, une tête de rène, une bougie... pour décorer votre sapin, votre table ou tout simplement pour offrir. Choisissez une décoration et déposez votre don dans la boîte dédiée au profit du Téléthon !



SOMMAIRE

■ INFOS MUNICIPALES - P4

- Les brèves du Conseil municipal
- Programme Local de l'Habitat
- Consommations énergétiques
- Complexe de la Duchesse Anne
- Bien vivre ensemble
- Travaux

■ ENFANCE JEUNESSE - P10

- Écoles Gérard Philippe
- École Notre Dame
- Cap à cité

■ SPORT - P12

- Cyclo
- Hand
- Basket
- Dojo

■ CULTURE ET LOISIRS - P14

- Échecs - Montgermont ensemble
- Médiathèque L'Embarc@dère
- Vous en souvenez-vous ?

■ VIE ÉCONOMIQUE - P15

- Boulangerie AG
- Graine de créateur

Distribution : Municipalité - Décembre 2020 - N°184 - Bulletin mensuel - Directeur de la publication : Laurent Prizé
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge

Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, les écoles Gérard Philippe, l'école Notre Dame, les associations montgermontaises (MVBC, BCM, OSM, TMC)

Comité de relecture : MM. Jacob, A. Daufin, C. Truchet, J-Y. Quélenec, N. Le Dévéhat

(sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont - 02 99 68 83 88 - mairie@ville-montgermont.fr // ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication - S. Duchemin - Crédit images : www.freepik.com - Imprimé par l'imprimerie Hauts de Vilaine (Châteaubourg)



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

PEFC

10-31-1821

pefc-france.org

Joyeuses fêtes !



À l'instant où nous sortons cet Autour de la Motte, une nouvelle étape a été franchie dans la lutte contre la Covid-19 et les efforts de chacun permettent d'entrevoir une nouvelle liberté de mouvement et de retrouver un grand nombre de nos commerçants.



Ce mois de décembre et de festivités sera, à l'image de cette année écoulée, un peu particulier et nous devons continuer à inventer de nouvelles formes de rencontres et de connexions aux autres.

Je veux ici saluer la capacité de rebond de nos associations ainsi que leur imagination dans la mise en place de jeux et rencontres virtuelles pour maintenir le lien entre adhérents.

La solidarité n'a pas non plus failli sous ce deuxième confinement. Samedi 27 novembre, vous avez été nombreux à participer à la collecte alimentaire et nous vous en remercions chaleureusement. Elle permettra d'alimenter à la fois l'épicerie sociale de notre secteur, la banque alimentaire et venir ainsi en aide aux plus démunis.

Le mois de novembre nous aura permis de confectionner des décorations de Noël. Tout au long de décembre, nous pourrons nous rendre dans nos commerces de proximité et nous offrir la décoration de notre choix. L'intégralité de la recette sera reversée au Téléthon.

Montgermont s'est de nouveau parée de ses illuminations qui resteront éclairées jusqu'au soir du 10 janvier. Cela peut sembler symbolique mais retrouver ces lumières nous donne une vision scintillante de notre ville, très plaisante.

Les conditions sanitaires ne nous permettront pas d'organiser la cérémonie des vœux à la population à Espace Évasion Bernard Douard. Pour autant, nous vous donnons rendez-vous dès à présent le dimanche 3 janvier à 17h pour la présentation des vœux de l'équipe municipale sur le site internet de la commune. En attendant de pouvoir vous retrouver en présentiel, nous essaierons de vous faire partager un moment tout aussi convivial.

Le dernier Conseil municipal a permis de valider le projet d'extension de la salle de la Duchesse Anne en attribuant les cinq lots restants. Cette réalisation d'un nouvel équipement sportif est attendue par le club et les joueurs de tennis montgermontais.

Je vous souhaite une très belle fin d'année en compagnie de vos proches et même si nous serons peut-être un peu plus éloignés physiquement que d'habitude, 2020 nous a appris que nous pouvons aussi rester ensemble à distance.

Prenez soin de vous.



Laurent Prizé, Maire

État civil

Naissance : Zoé Prime 13 octobre

Délibérations prises à l'unanimité sauf mentions contraires lors de la séance du 05/11/2020. Prochains conseils municipaux : 10/12 et 21/01/2021

Finances

Prime de fin d'année

Reconduction de la prime de fin d'année à l'attention des agents municipaux, proratisée en fonction de leur temps de travail.

Décision modificative sur BP 2020

Une décision budgétaire modificative a été prise pour régulariser une écriture d'ordre budgétaire.

Tarifs communaux 2021

Le Conseil municipal a voté les prochains tarifs des services municipaux (location de salles, concessions...). Ils sont consultables en mairie avec le compte-rendu du Conseil municipal et seront en ligne sur le site internet début janvier.

Exonération des droits de place 2020

Une exonération de 20% des droits de place pour l'année 2020 est attribuée aux commerçants ambulants titulaires d'un abonnement annuel.

Règlement intérieur

Conformément à l'article L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil municipal s'est doté d'un règlement intérieur qu'il conviendra de respecter afin de garantir la validité des délibérations prises en séance.

Personnel

Le Conseil municipal crée un poste d'adjoint technique à temps non complet (26/35^e) pour exercer les fonctions d'adjoint technique dans les services périscolaires à compter du 1^{er} décembre 2020.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT Avenant n°1 à la convention 2015-2020

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local. Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire intercommunal. Les PLH ont été créés par la loi n°83-8 du 7/01/1983.

Adopté initialement pour la période 2015-2020, le Programme Local de l'Habitat (PLH) est prolongé jusqu'en 2022. Ceci afin de laisser le temps aux équipes municipales d'élaborer le prochain PLH et d'adapter la politique locale de l'habitat aux nouveaux contextes et enjeux.

En décembre 2016, la commune de Montgermont et Rennes Métropole ont signé une convention de contractualisation relative à la mise en œuvre des objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle de la commune pour la période 2015-2020.

Suite à un bilan intermédiaire, le 19/12/19, le Conseil métropolitain a adopté une délibération réaffirmant les grands principes du PLH et les objectifs contractuels avec les communes, en allongeant leur mise en œuvre de deux ans afin de se donner le temps d'élaborer un nouveau PLH avec les nouvelles équipes municipales.

Cette évaluation a également permis

de définir un certain nombre d'ajustements, nécessaires au regard de l'évolution du contexte économique, réglementaire, sociétal et démographique.

Ces évolutions sont indiquées dans l'avenant n°1 à la convention de contractualisation PLH 2015-2020 signé entre Rennes Métropole et la commune de Montgermont.

En chiffres

Sur la période 2015-2022, la commune de Montgermont s'est inscrite dans un objectif de production de **465 logements au total** avec une **moyenne de 58 logements livrés par an**.

L'approche se veut solidaire pour les 43 communes. Ainsi, la répartition programmatique de la commune se voit réaffirmer les objectifs de production suivants :

Objectifs à atteindre

sur la commune de Montgermont

40% de logements aidés
(locatif social + accession sociale)

20% de logements régulés

- 25% de locatif social
- 15% d'accession sociale
- 20% de produits régulés
- 40% de produits libres

Aides métropolitaines

■ **Le financement de la diversité de l'habitat**, afin de produire une part significative de logements aidés accessibles et répondre ainsi aux besoins des ménages en assurant la maîtrise des prix et des loyers.

■ **L'adaptation des produits à la réalité des ménages**, en développant une offre accessible au plus grand nombre. Rennes Métropole expérimente depuis le 01/07/2018 le Loyer Unique dans le parc social du territoire. Mesure inédite en France, elle a pour objectif de lutter contre les déséquilibres sur le territoire et permet de faciliter l'accès au logement pour les locataires HLM.

■ **La constitution et le portage de réserves foncières** via le Programme d'Action Foncière (PAF).

■ **Subventions aux opérations immobilières** locatives sociales neuves pour maîtriser le niveau de loyer et à celles en accession sociale à la propriété afin de plafonner le prix de vente.

■ **Rennes Métropole intervient dans la régulation des prix et des loyers** d'une partie des logements libres, afin de développer une nouvelle gamme de logements destinée aux ménages à revenu intermédiaire. Ces logements sont dénommés "logements régulés".

Prescriptions

Développement durable

L'habitat résidentiel représente 23% des gaz à effet de serre sur Rennes Métropole. Pour accompagner la transition écologique et l'articulation avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, la Métropole met l'accent sur la rénovation énergétique des logements.

Les prescriptions relatives au développement durable sont de plusieurs ordres :

- Des règles de densité avec un minimum de 25 logements par hectare et la diversification des formes urbaines.
- Une qualité environnementale de l'habitat : toutes les opérations neuves en logement familial bénéficiant d'une aide de Rennes Métropole font l'objet de la certification "NF HABITAT HQE TM" (respect de la Réglementation Thermique ou R.T).
- L'apprentissage de l'habitat passif - label "Passivhaus". Cet apprentissage se réalise sur la ZAC Les Petits Prés.
- La réhabilitation : la commune doit respecter les règles et la programmation définies par le PLH et Rennes Métropole en matière de réhabilitation du parc public. Concernant le parc privé, les actions sont engagées dans le cadre de la plate-forme Ecotravo pour les maisons individuelles et Ecotravo Copro pour les copropriétés.

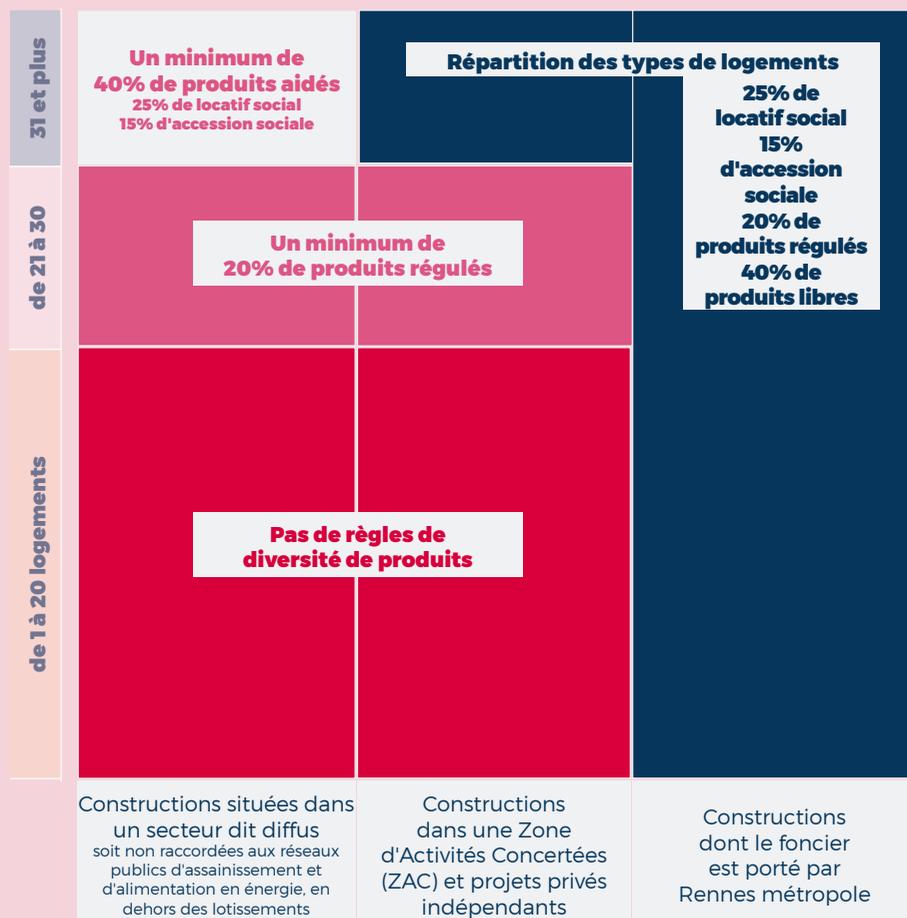
Coût du logement

- Assurer la production d'une offre de logements aidés et régulés répondant à l'ensemble des critères nécessaires au "bien-logé", en réduisant les coûts d'aménagement, tout en assurant la qualité et ainsi leur impact sur le coût du logement.
- Ne pas imposer de prescriptions annexes au logement (cuisine aménagée et équipée, parking à vélos...) pour l'ensemble de la production de logements aidés afin de ne pas surenchérir les coûts.

Demandes et attributions

La commune de Montgermont s'est en-

Répartitions des logements à construire en fonction des projets



gagée à répondre aux objectifs de production respectant les règles de diversité des produits tout en garantissant l'équité de traitement des demandes et des attributions pour maintenir un équilibre territorial de mixité.

Dispositif d'accompagnement financier

Le dispositif d'accompagnement financier repose sur deux principes :

- Un principe de solidarité à travers une aide inversement proportionnelle à l'attractivité des marchés.
- Un principe de développement du-

rable qui favorise la mise en œuvre des opérations en renouvellement urbain.

Des logements pour les migrants

L'intégration d'un dispositif de mise à l'abri dans le PLH prolongé permet d'accueillir des familles étrangères avec enfants mineurs ou en grande vulnérabilité, dont la situation administrative est complexe, sans accès à des ressources de droit commun et sans prise en charge dans les dispositifs d'hébergement régulés par le service de l'État.

L'accompagnement de Rennes Métropole dans les initiatives communales

■ Le développement de l'habitat "concertatif" : le PLH impulse une démarche de concertation et de participation des ménages dans le processus de réalisation de leur logement, sur une partie de la programmation en accession sociale. La commune de Montgermont peut solliciter Rennes Métropole pour qu'une opération de ce type soit inscrite en programmation sur la ZAC Les Petits Prés.

■ Le développement d'une offre adaptée pour répondre à des besoins spécifiques comme développer une offre de logements adaptés à la sédentarisation des Gens du voyage et poursuivre le développement et l'adaptation des aires d'accueil.

■ Le développement de l'habitat adapté sur les nouvelles opérations d'aménagement.

Par ailleurs, Rennes Métropole s'engage à apporter à la commune des moyens techniques et d'ingénierie de nature "assistance à maîtrise d'ouvrage" pour l'aider à atteindre ses objectifs. Un technicien du service Planification et Études Urbaines de Rennes Métropole a été nommé urbaniste territorial référent de la commune. Son rôle est d'accompagner la Municipalité dans la mise en œuvre de son projet communal.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

État des lieux et challenges futurs

Montgermont est adhérente à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC). Dans ce cadre elle bénéficie du conseil en énergie partagé, service destiné à aider les collectivités à réduire leurs charges énergétiques tout en améliorant la qualité de service du patrimoine communal. Lors du Conseil municipal du 5 novembre, un état des lieux de la consommation des 10 000 m² de bâtiments communaux et de l'ensemble des dépenses municipales liées à l'énergie a été présenté afin de mettre en perspective les enjeux de la transition écologique à opérer sur ce patrimoine.

Un défi pour 2040

En signant en décembre 2008, la Convention des maires pour une énergie locale durable, la commune de Montgermont s'était engagée à réduire d'au moins 20% ses consommations d'énergie, d'au moins 20% ses émissions de CO2 et à produire 20% d'énergies renouvelables sur son territoire d'ici à 2020.

Lors de l'établissement de son Plan Climat Air Énergie Territorial métropolitain, Rennes métropole s'est lancé un défi plus important : réduire les gaz à effet de serre de 40% (en référence à ceux de 2010).

Prenant en compte les consommations de la commune, les

performances des bâtis et l'évolution que va connaître la commune, l'ALEC propose de se fixer **comme objectif une réduction chaque année de 2% des consommations sur le patrimoine communal d'ici 2040.**

Ainsi, cette sobriété permettrait de cumuler sur les deux prochaines décennies :

- ➔ Une économie d'énergie équivalent à près de 4 ans de consommation du patrimoine communal.
- ➔ Une économie financière de 874 000 euros, en tenant compte des prévisions de forte hausse du coût de l'énergie

Une tendance encourageante

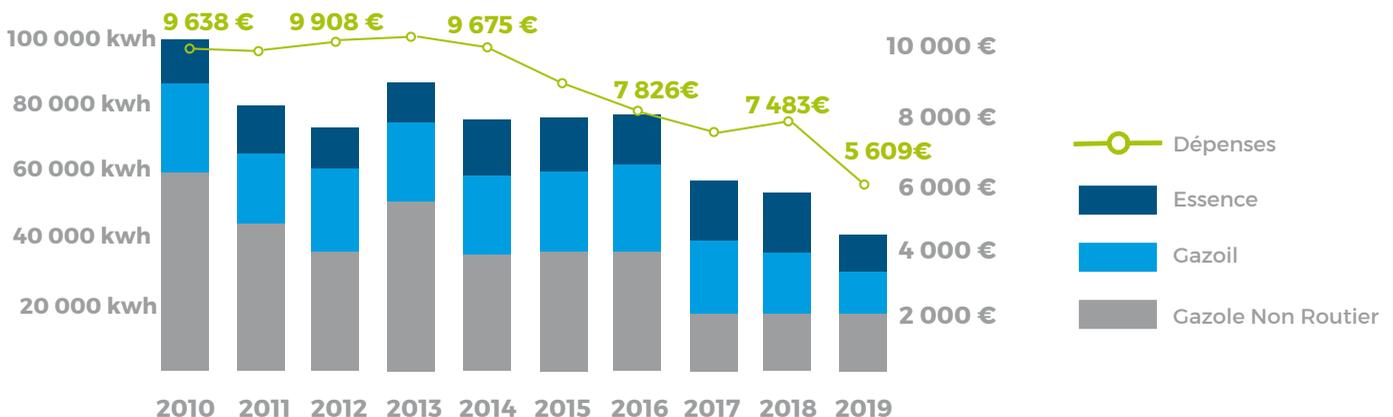
Les tableaux et graphiques ci-après révèlent la bonne tendance à l'économie d'énergie constatée depuis 2010, car l'énergie la plus propre et la moins chère reste celle que l'on ne consomme pas !

La hausse en € est maîtrisée malgré l'envolée du coût unitaire de l'énergie (une hausse globale de 41%). La consommation des bâtiments au m² a baissé de 10% depuis 2010

Année	Nombre d'habitants	Conso. globale [kWh]	Énergie verte [kWh]	Dépenses globales [Euros]	Ratio CO2 [kg/hab]
2010	3 136	1 260 304	0	111 278 €	61
2015	3 321	1 002 678	4 362	119 323 €	47
2016	3 343	1 074 262	4 695	115 597 €	50
2017	3 360	1 043 486	4 174	112 944 €	48
2018	3 375	1 049 305	3 406	116 729 €	47
2019	3 425	1 000 664	4 000	118 902 €	44

Évolution des consommations et dépenses en carburant

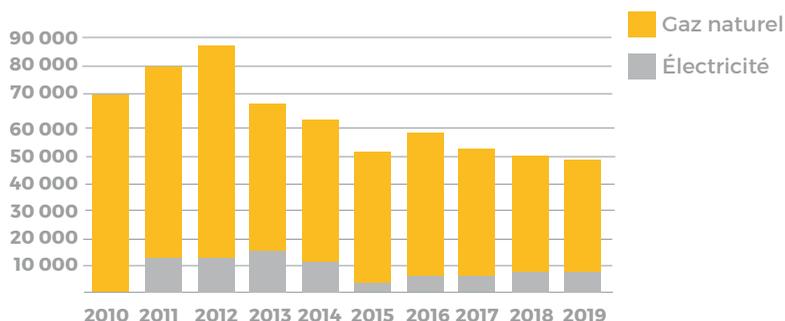
Le parc de véhicules communaux, équipé de plus en plus de véhicules électriques, est plus sobre au fur et à mesure des années.



Une optimisation nécessaire

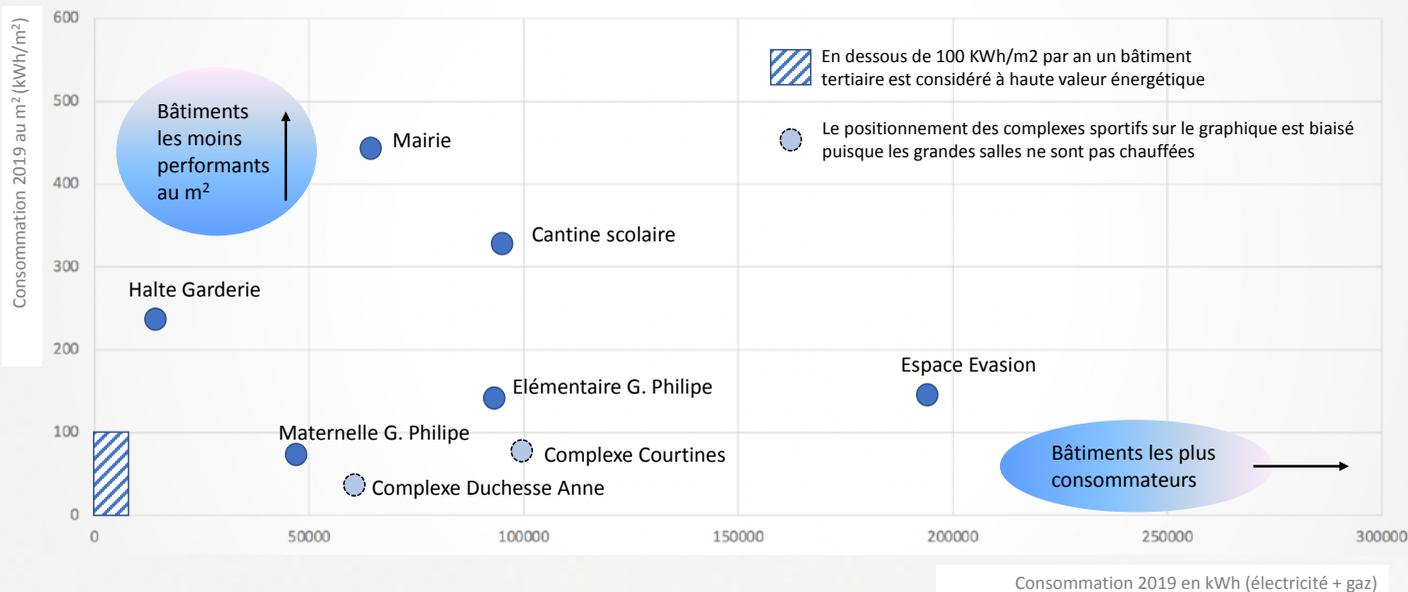
Pour atteindre les objectifs cités précédemment et participer aux ambitions écologiques, la commune a le devoir de procéder à une optimisation énergétique de son patrimoine communal.

École maternelle



Les bâtiments dont l'enveloppe a été rénovée thermiquement ont vu leur consommation décroître fortement, comme l'école publique maternelle Gérard Philippe. En 2019, seul ce bâtiment est à classer dans la catégorie des bâtiments à très haute performance énergétique : < 100 KWh/m² annuel. Le pôle enfance jeunesse éco-conçu d'un point de vue énergétique, livré en septembre 2020, apparaîtra également dans cette catégorie d'ici quelques années.

Consommation des bâtiments communaux de Montgermont



Pour l'avenir, au-delà de la trajectoire 2020-2040 recommandée par l'ALEC, le "décret rénovation tertiaire", entré en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2019, précise de nouvelles obligations en lien avec la loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique). Les bâtiments tertiaires du secteur privé et public ayant une surface au plancher ou cumulée de 100 m² et plus doivent réduire leur consommation énergétique de 60% à l'horizon 2050 (année de référence 2010).

Comment atteindre ces objectifs ?

- Actions sur la performance du bâti (travaux d'isolation thermique des parois : murs, ouvrants, toiture...)
- Installation d'équipements performants (constructions neuves à haute performance énergétique, remplacement chaudières, sources d'éclairage, ...)
- Installation de dispositifs de contrôle et de gestion active (gestion centralisée, objets connectés, ...)
- Sensibilisation au comportement vertueux de chacun dans l'utilisation des équipements (éteindre les lumières, ...)

Les premières actions porteront sur le suivi du fonctionnement du Pôle Enfance Jeunesse avec des mesures de

température et des profils de consommation d'électricité et sur l'étude énergétique de la restructuration du restaurant scolaire.

Éco'Travaux

Dispositif pour les particuliers

L'ALEC c'est aussi son dispositif Eco'Travo à destination des particuliers.

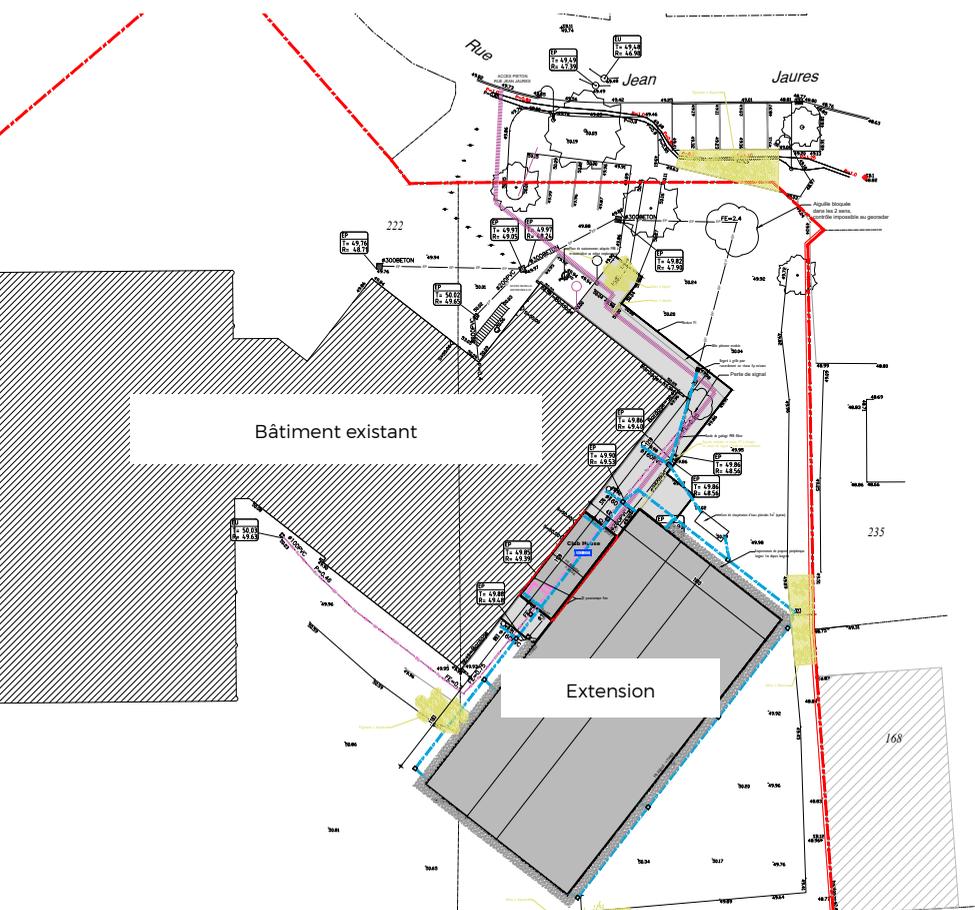
- Des permanences de conseils pour les travaux de la rénovation : les conseillers de l'Espace INFO-Énergie répondent aux questions des particuliers, par mail, téléphone ou sur rendez-vous
- L'accompagnement des futurs accédants à la propriété à répondre aux cahiers des charges de construction en vigueur dans la commune (THPE, BBC...)
- Des balades thermiques et opérations "Thermofaçades" : accompagnées par un conseiller Info-Énergie, observez en temps réel les performances et les défauts d'isolation des logements grâce à une caméra thermique

Contact : 02 99 352 350 - contact@alec-rennes.org

COMPLEXE DE LA DUCHESSE ANNE

Une deuxième salle de tennis

Le 12 septembre 2019, le Conseil municipal validait le projet de construction d'un court de Tennis supplémentaire au complexe sportif de la Duchesse Anne. Situé en proximité immédiate du court existant et séparé par un Club house, ce deuxième terrain verra le jour en 2021 et devrait être opérationnel pour la reprise des cours du Tennis Club Montgermont fin septembre.



Historique du projet

La hausse continue des effectifs, notamment chez le jeune public, la pénurie d'équipements sur la région rennaise, les possibilités de développement du loisirs et du sport santé ont amené le Conseil municipal à valider la création de ce nouvel équipement. Il répondra aux normes de la Fédération Française de Tennis avec une surface "classique" en résine. La surface du

court actuel sera également remplacé pour obtenir deux courts avec des surfaces identiques. Le club house, en trait d'union entre ces deux courts, favorisera l'accueil du public et disposera d'un espace de convivialité.

Cet ensemble permettra le développement du sport-santé, projet partagé par le Tennis Club de Montgermont et déjà mis en œuvre par d'autres associations sportives.

Attribution des lots

■ Terrassement : 115 000 €

Entreprise Gérard TP

■ Gros œuvre 54 981,73 €

Entreprise Planchais

■ Charpente et mur à ossature bois :

73 109,40 € - Entreprise Belliard

■ Couverture et bardage métallique et

étanchéité : 159 087,75 €

Entreprise Bellouin

■ Menuiseries extérieures aluminium :

11 000 € - Entreprise Someval

■ Menuiseries intérieures : 27 662,80 € ;

Entreprise Auguin

■ Cloisons sèches, isolation et faux

plafonds : 7 122,75 € - Entreprise Lecoq

■ Revêtement de sols sportifs et équi-

pements sportifs : 24 469,50 € - Entre-

prise St Groupe

Le lieu

Ce nouvel équipement se situera au sud de la salle actuelle et sera connecté à celle-ci par un club house avec un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).

La surface sera de 700 m², générant une surface imperméable plus importante à gérer qui sera compensé par un bassin de rétention dans le cadre des dispositions du PLUI de Rennes Métropole.

Avancées du projet

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'Agence d'architecture Louvel de Vitry le 28 mars 2019.

Cette agence épaula la Municipalité lors des multiples phases de prises de décisions.

Le Tennis Club Montgermontais a participé à l'élaboration du projet en validant certains ajustements.

Après plusieurs réunions pour affiner le projet, l'appel d'offres a été lancé pour 11 lots.

La commission d'appels d'offres a analysé 48 offres et permis au Conseil municipal du 5 mars 2020 d'attribuer 5 lots. La nouvelle Municipalité a ensuite continué ce travail. Un nouvel appel d'offres pour les 6 lots infructueux, mené début septembre 2020, a ensuite été analysé et présenté en Conseil municipal pour validation le 5 novembre 2020.

Calendrier prévisionnel

La pierre angulaire du projet sera la pose du sol sportif spécifique. Ne pouvant être coulée que dans des conditions climatiques favorables, celle-ci est prévue en mai 2021. Le calendrier prévisionnel s'étend donc de février à juillet 2021.

■ Peintures, sols souples et faïence :

10 000 € - Entreprise Thehard

■ Électricité CFO/CFA, chauffage élec-

trique : 46 000 € - Entreprise Joubrel

■ Ventilation, plomberie et équipe-

ments sanitaires : 5 500 € - Entreprise

Quark Habitat

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Et si chacun faisait sa part ?



Montgermont est une commune où il fait bon vivre cultivant un charme "village" aux portes de Rennes.

Elle allie les avantages du calme et de la convivialité de la campagne à ceux d'une Métropole active et innovante. Vous connaissez les atouts de la vie montgermontaise pour avoir choisi de vous y installer.

Les services municipaux et intercommunaux entretiennent la commune pour assurer la propreté, garantir la sécurité des usagers dans les bâtiments, structures et espaces publics. La qualité

de vie à Montgermont est également due à l'investissement de ses associations, de sa population. Chacun d'entre nous contribue à faire perdurer le bien vivre à Montgermont. Continuons ensemble à respecter notre commune et nos voisins.

MERCI

Quelques règles de civisme

■ JE JETTE

Mes papiers, mes emballages, mes masques... dans les poubelles prévues à cet effet et non sur la voie publique.

■ JE DÉPOSE

Mes objets encombrants et lourds à la déchetterie. Je ne les abandonne jamais sur un terrain vague ni dans la nature ni sur un trottoir.

■ JE M'EXPRIME

Sur un support prévu à cet effet et non sur un mur public ou privé.

■ J'APPRENDS

À mon chien à ne pas faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les lieux privés, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Je ramasse le cas échéant ses besoins.

■ J'ÉVITE

Les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif.

■ JE RESPECTE

Les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

■ J'ENTRETIENS

Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent pas gêner la circulation des piétons ou des véhicules.

Travaux

Déclarations de travaux et permis de construire acceptés

Leutellier Noémie et Gautier Maxime

ZAC Les Petits Prés - Construction maison individuelle

El Bakbachi Taoufiq et Cécile

ZAC Les Petits Prés - Construction maison individuelle

Guérin Bryan et Ralu Jessica

ZAC Les Petits Prés - Construction maison individuelle

Delarue Bénédicte - ZAC Les Petits Prés

Construction maison individuelle

Mountassir El Housseine et Coralie

ZAC Les Petits Prés - Construction maison individuelle

Vaugois Mathilde - ZAC Les Petits Prés

Construction maison individuelle

Huchon Henri - 3 rue de Gilbert

Remplacement haie par clôture

Le Gall Jean - 9 la Vizeule

Modification d'une ouverture

Niel Michel - 60 chemin de la Rébunière

Pose d'un portail et d'un portillon

Denoual Véronique

23 rue de Gilbert

Construction d'une piscine

Kerjouan Tiphaine

2 La Talmouillère

Construction d'une piscine

Gaubert Odette - 18 rue Anita Conti

Pose d'un abri de jardin

Rouzé Simon

11 rue Yvonne Jean Haffen

Édification d'une clôture

Bravo Pinto Solèna

17 rue Michel Gérard

Pose d'une fenêtre de toit

Degallaix Laurent

8 rue Yvonne Jean Haffen

Réalisation d'une annexe

RAPPEL

Une autorisation d'urbanisme préalable est nécessaire pour :

■ Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (sauf ravalement) : extension, véranda, changement de fenêtre ou de porte, etc. ■ Toute édification ou modification de clôture ■ Toute construction d'abri de jardin > 5m², annexe, piscine, etc.

Renseignez-vous en mairie avant d'effectuer vos travaux.

Nombre de haies ou d'arbres sont protégés au PLUi, principalement hors agglomération. Renseignez-vous en mairie pour connaître les lieux et ce qui est autorisé ou non concernant leur entretien (taille, abattage...)

Classe de CE1 de Mme Erussart

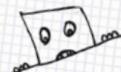
Les élèves de CE1 de la classe de Madame Erussart ont découvert un **streetartist** dont les œuvres drôles et colorées leur ont beaucoup plu.

Il s'appelle **Touboulik** et crée des œuvres dans les rues avec de drôles de petits bonhommes. Son univers est riche et coloré. Rennais d'origine, il travaille à la Rochelle maintenant. Mais, il vient de créer un tout nouveau graff dans les rues de Rennes... Ouvrez l'œil. !

Les élèves ont créé 3 personnages : 2 décorent leur porte-manteau et le 3^e s'est transformé en marque-page.

L'artiste a reçu les photos de leurs créations qu'il a beaucoup aimées. En retour les enfants ont reçu chacun 3 stickers de sa création par enfant et une œuvre en bois originale pour la classe, accompagnés d'une lettre : quelle joie et quelle fierté !

Bonjour les enfants,
Votre maître m'a envoyé des photos de vos très jolis dessins !
Vous êtes de vrais petits artistes, bravo !
Pour vous remercier je vous ai envoyé quelques petits stickers ainsi qu'un grand pour votre maître.
Et surtout un petit manteau pour votre classe !

Touboulik 



Décorons le téléthon



Les créations des enfants de maternelle de l'école Gérard Philippe pour la vente au profit du Téléthon



Décorations réalisées par les élèves de CE1 de la classe de Madame Erussart

**École
maternelle
Gérard
Philippe**



INSCRIPTION

2021-2022

La directrice de l'école maternelle Gérard Philippe inscrit dès à présent les enfants **nés en 2018** et les tout-petits **nés en 2019** pour la rentrée scolaire 2021-2022. Prendre rendez-vous auprès de Madame Chenel de préférence par mail : ecole.0352036y@ac-rennes.fr ou au 02 99 68 83 27

ÉCOLE NOTRE DAME

Le tour du monde se poursuit

En maternelle, les PS-MS poursuivent leurs découvertes en Afrique.

"Avec Loup, notre mascotte, nous voyageons en Afrique, et nous découvrons, plus particulièrement les animaux de la Savane. Nous avons réalisé des girafes au long cou, des zèbres aux rayures surprenantes et un magnifique baobab. Nous nous sommes concentrés pour déchirer, découper, coller avec précision différents éléments. Nous avons aimé fabriquer des mélanges de couleurs. Nous nous sommes entraînés et encouragés ! Nous sommes fiers de notre travail d'artistes et très heureux de présenter notre exposition à nos familles. Nous avons aussi réalisé des masques africains pour accrocher au-dessus de notre porte-manteau et préparé des boules de Noël décorées avec des animaux africains pour décorer prochainement notre classe !



En parallèle de notre voyage nous travaillons aussi autour de l'automne. Nous avons réalisé des arbres en triant les feuilles par couleur, par taille et par forme. On ne s'ennuie pas, les journées sont trop courtes !"

Changement de cap pour les GS-CP

Après une escale au Brésil, les GS-CP ont pris la direction de l'Afrique pour rejoindre leurs camarades de PS-MS à



la découverte de ce continent. Les GS-CP ont observé les tissus africains riches en graphisme et colorés pour ensuite s'en servir dans la réalisation d'animaux de la savane. Ils ont également découvert l'habitat africain en observant différentes cases. Celles du Burkina Faso se révèlent être une réelle source d'inspiration. Au programme donc : modelage des cases puis peintures et graphismes !

En route pour la Russie en CE1-CE2



La découverte de la célèbre cathédrale S^t Basile à Moscou a donné lieu à un beau travail en arts visuels

Direction la Russie avec des enfants bien emmitoufflés pour résister au grand froid de Sibérie ! Ils ont été très bien accueillis par les danseurs du Bolchoï et des petits Russes qui leur ont chanté Petrouchka avant de les accueillir dans leurs isbas (maisons russes) !

En littérature ils étudient l'album Matriochka qu'ils mettent en musique dans le cadre des cours de musique en partenariat avec l'école de musique de Pacé !

Direction le Moyen Orient pour les CM1-CM2

Les CM se plongent dans l'ambiance du Moyen-Orient avec l'étude d'un des plus célèbres contes des Mille et une nuits : Ali Baba et les 40 voleurs ! Un travail particulier a été réalisé à partir des illustrations. Pour le compléter, ils ont réalisé des palais en pastels secs et ont découvert la technique de la mosaïque.

Accueil du mercredi matin

Et opération "Décorons le Téléthon"

L'école Notre Dame fonctionne en semaine à 4 jours. Il n'y a pas classe le mercredi matin. L'école propose donc un accueil tous les mercredis matins de 7h45 à 12h30 pour les parents qui n'auraient pas de solution de garde. Ce temps est animé par du personnel de l'école et est l'occasion de proposer des activités riches et variées articulées autour des projets de l'école ou des projets locaux. En novembre les élèves ont participé à l'action "Décorons le Téléthon" en confectionnant des objets en pâte à sel.

Ces objets sont actuellement en vente au profit du Téléthon dans les commerces montgermontais autorisés à ouvrir !



CAP À CITÉ

Projet jeunesse réalisé avec les Francas

Tu as entre 10 et 15 ans et tu souhaites t'investir sur un projet pour ta commune ? **Alors rejoins le projet Cap à Cité !**

Tu pourras faire valoir tes idées, débattre, partager tes expériences et mieux comprendre le fonctionnement d'une collectivité territoriale telle qu'une commune.

Le projet recrute une dizaine de jeunes volontaires. Les rendez-vous mensuels à partir de février 2021 te permettront de mener à bien un projet d'intérêt collectif que vous aurez choisi tous ensemble !

Plus de renseignements auprès de Guillaume Durand, responsable de l'Espace jeunes.
guillaume.durand@francasbzh.fr ou 06 38 47 81 82.

SPORT

Les cyclos à Pornichet Entre Brière et Marais salants de Guérande



"En 2018, pour notre sortie club, nous étions allés à Mûr de Bretagne. En 2019, c'est Hauteville en Normandie que nous avons choisie. Cette année, le choix s'est porté sur Pornichet. Ce jeudi matin, 17 septembre, nous sommes six cyclos du club de Montgermont à prendre la route pour notre rando annuelle, direction Pornichet : Céline, Clément, Jo, Pierrick, Rémi et Jean-Yves. Trois membres du club nous accompagnent pour une quarantaine de kilomètres : Jean, Renan et René. Notre étape du jour est prévue à 155 km.

Quelle sera la météo pour ces 3 jours ? Les années précédentes, nous avons toujours connu une journée très arrosée... Et non pas une soirée ! Ce jeudi, c'est beau temps chaud ! Nous parcourons la vallée de la Vilaine accidentée et son point culminant, la côte de Corbinères... très sélective. À midi, pose pique-nique à Fégréac, près du canal de Nantes à Brest où nous retrouvons notre intendance, qui rendent cette

virée possible : Albert, Colette, Francis, Thérèse, Christiane, Marie-thé, et Marie-Claire.

Cet après midi, le thermomètre indique 32°. Malheureusement pour nous, une déviation en bordure de Brière nous oblige à un très long détour de 15km. La déshydratation guette. La pause boisson près des canaux de Brière est plus qu'appréciée. Nous atteignons notre hébergement à Pornichet vers 17h. Répartition des chambres, pot d'accueil, repas, soirée avec deux bons musiciens de musique celtique et dodo ! Vendredi matin, après un bon petit déjeuner, promenade pédestre pour tout le monde le long de la côte. Certains avaient prévu le maillot de bain. Seulement Céline et Pierrick plongeront une tête !

Après le déjeuner, départ pour la rando cyclo du jour de 78 km.. Francis fera partie du groupe cet après midi. Notre circuit traverse le marais salant, passe par le joli village de Piriac, le Croisic avant de longer la baie de la

Baule pour le retour. Le boulevard qui longe la plage est réservé aux vélos. On pourrait croire que cela a été prévu pour nous ? C'est simplement la semaine du vélo de la Baule ! Quelques gouttes du côté du Croisic, rien d'important. Nous rentrons sans vêtement de pluie. Pendant ce temps, nos accompagnants ont visité le Croisic. Deuxième et dernière soirée. Apéro, repas et soirée animation jeux pour ceux qui le souhaitent.

Samedi matin, le temps est menaçant et les prévisions météo pessimistes. Risques d'orages. L'étape retour sera de 142km. Jusqu'à Redon, la circulation automobile est très importante. Une petite pluie nous accompagne jusqu'à la pose pique nique à Bruc sur Aff. Nous retrouvons cet après midi des routes plus agréables et sèches. Nos trois compagnons de l'aller viennent à notre rencontre à Baulon. Et c'est sous le soleil que nous retrouvons Montgermont. Un pot sympa clôt comme il se doit ces 3 jours. Bilan : Les parcours préparés à l'avance et rentrés sur le GPS font l'unanimité et nous permettent de découvrir de très petites routes. Autrefois, il fallait souvent sortir la carte pour éviter de se perdre. Vive la technologie !! 400km parcourus sans crevaison, sans incident, un peu de pluie et beaucoup de bonne humeur. On pense déjà à 2021, sans arrosage céleste?"

Jean-Yves Lambart

Contact : Clément Michel, président
02 99 68 83 09

Hand

Nouveau logo



Le CMG s'est doté d'un nouveau logo ! Le choix a été fait par les adhérents avec un vote en ligne pendant le mois de novembre.

Face à la crise sanitaire et avec le reconfinement, synonyme d'arrêt de l'activité pour le club, comme pour toutes autres activités, le CMG s'est organisé pour rester en contact avec ses adhérents et a mis en place une offre à "distance". Cette offre propose des séances en visio qui servent avant tout à entretenir la forme physique et permet de garder un contact direct entre les joueurs et les joueuses. Les séances sont réalisées par Élixa, entraîneuse au club, et permettent à tous, de faire des séances de chez soi.

Au total, ce sont 5 séances par semaine que propose la coach. 2 séances pour les catégories jeunes et 3 séances pour les catégories au-dessus. Les séances "adultes" en live sur Facebook peuvent être visionnées par la suite pour les personnes qui ne pourraient pas être présentes lors du direct. Cela permet à tous d'entretenir sa forme physique ! Ce programme se poursuivra tout au long de la durée d'interruption de l'activité !

Basket

Portrait de Tania, service civique



Le basket club Montgermontais a su rester actif en ces temps troublés. En effet des challenges, jeux et quizz proposés aux licenciés sur les réseaux sociaux permettent au club de rester en contact avec ses adhérents et d'amuser petits et grands.

À cette heure où le confinement est toujours d'actualité, le BCM met tout en œuvre pour qu'à sa sortie, les entraînements et matchs reprennent dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, les inscriptions sont toujours ouvertes. Si l'envie vous prend de vous inscrire au basket, rejoignez-les !

À l'occasion de cette nouvelle saison, le BCM a accueilli Tania Giboire Redondo, une licenciée voulant s'investir dans l'association à travers un service civique.

"Cela fait maintenant trois ans que le BCM m'a accueillie en tant que

joueuse. Ils ont accepté cette année de renouveler pour 1 an de plus, ce n'était pas gagné ! En plus pour 2020/2021, ce n'est pas seulement en qualité de joueuse que je re-signe mais également pour effectuer mon service civique au sein du club qui me fait évoluer. Voilà c'est donc moi Tania, le fameux service civique !

Concernant mon parcours, après un Bac STMG, je me suis orientée en faculté de sport (STAPS), j'y ai passé deux ans. Mon but était de devenir professeur de sport. Au fur et à mesure, l'envie de me spécialiser dans le basket a changé naturellement mon orientation. Cette saison, en parallèle de mon service civique, je travaille dans un collège en tant que personnel d'éducation autrement dit surveillante !

En cumulant les deux, j'espère acquérir un maximum d'expérience pour pouvoir intégrer l'année prochaine la formation BPJEPS, avec spécialité basket-ball au CREPS de Dinard. Pour effectuer mes missions, je serai présente plus de 13h par semaine aux entraînements pour aider Matthieu et Philippe, entraîneurs des jeunes. Ils vont jouer un rôle important dans mon apprentissage. J'ai également un engagement au niveau administratif, dans diverses missions dépendant des commissions "technique", "communication" et "sportive", soutenue par les membres du bureau et du conseil d'administration.

Pour finir, je souhaite remercier le club qui m'aide dans mon projet, mais aussi Béatrice qui a gentiment accepté d'être ma tutrice... quelle chance ! À très vite sur les parquets !"

Dojo

En cette période de confinement, le Dojo Montgermont s'adapte et, comme dans beaucoup de domaines, le distanciel prend le relais du présentiel. Le club s'adapte donc au contexte mais espère retrouver ses adhérents sur les tatamis très prochainement !

Afin de ne pas enrayer la belle dynamique de reprise des arts martiaux du début de saison 2020/21, le Dojo Montgermont, en coordination avec le Kawatoka*, propose à ses adhérents de garder le contact et de poursuivre une activité physique, à distance.

Le Kawatoka, « l'école des portes de la rivière », fédère les clubs de La Chapelle des Fougeretz, Melesse, Montgermont, Saint-Grégoire, Saint-Aubin d'Aubigné, Romillé, Pacé, Saint-Germain sur Ille et Parthenay de Bretagne.

Plusieurs formats sont ainsi proposés, pour les plus jeunes et pour les adultes, à réaliser seuls ou en famille.

■ Tous les lundis et mercredis vers 18h, les professeurs mettent en ligne la vidéo d'une séquence d'entraînement physique de 20 minutes environ. Les vidéos restent ensuite disponibles sur le site.

■ Tous les samedis à 11h, un entraînement collectif d'une durée de 50 minutes environ est proposé en direct, ce qui permet aux participants des différents clubs de se voir et d'interagir.

■ Pour les plus jeunes, des séances courtes, réalisables seul ou avec les parents, frères et sœurs, permettent d'apprendre ou de réviser une technique ou une notion de judo. Des défis leur sont aussi proposés, autour du Japon ou de la culture du judo.

L'activité des échecs de l'association Montgermont Ensemble.

Les échecs sont un jeu de réflexion qui demande de la concentration, de la mémoire (pour se souvenir de la marche des pièces, mais aussi pour reconnaître les mats élémentaires ou les combinaisons de base), de la patience (une partie d'échecs peut durer plusieurs dizaines de minutes, voire plusieurs heures). Il faut apprendre à anticiper les réponses de son adversaire et à calculer les conséquences de ses coups.

Si vous avez envie de vous initier aux échecs ou de jouer pour le plaisir, n'hésitez pas à rejoindre l'association.

Les échecs ont lieu chaque samedi à 9h30 à Espace Évasion Bernard Douard, salle Hoëdic.

Contact :

Site internet :

<https://montgermontensemble.wordpress.com/>
Patrice Oizel : 06 33 61 22 96

MÉDIATHÈQUE L'EMBARC@DÈRE

vous ouvre à nouveau ses portes

Suite aux annonces gouvernementales du 24 novembre 2020, la Médiathèque L'Embarc@dère vous ouvre à nouveau ses portes.

Afin de respecter les mesures sanitaires actuellement en vigueur, la réouverture s'est faite avec le même protocole qu'en septembre.

Il n'est pas possible de consulter, de lire des histoires ou de travailler sur place, ni d'y patienter entre les activités et les conduites d'enfants.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés. La jauge maximale est de 10 personnes en simultané.



Article paru dans l'Info métropole de 2001. Il est disponible sur le site internet de la commune.

VOUS EN SOUVENEZ-VOUS ?

Le passage en l'an 2000 a été marqué par de nombreuses festivités. Parmi elles, à Montgermont, la commission culture de l'époque avait mis en place l'opération **"un jour, un dessin, un enfant"**. Tous les enfants âgés de 4 à 10 ans étaient invités à participer. Les élèves des écoles Gérard Philippe et Notre Dame avaient pris leurs crayons avec joie et créativité. Ces chefs d'œuvre ont été exposés tout au long de l'année 2000. **Mais après que faire de ces derniers dessins du millénaire ?** La commission culture les a mis sous scellé le 30 janvier 2001 et a transmis le message aux différentes équipes municipales qui se sont succédées **"À n'ouvrir que dans 20 ans !"**.

Les 20 ans touchent à leur fin et cette boîte est aujourd'hui entre les mains de Nathalie Jouffe, la responsable du service périscolaire : **"Nous sommes à la recherche de témoignages d'enfants, de parents, d'enseignants, de personnels qui se souviennent de cet évènement, des photos de classes également..."**

Pour nous aider à faire de cette ouverture de "boîte à souvenirs" un évènement, n'hésitez pas à prendre contact avec Nathalie Jouffe pour lui faire part de vos souvenirs et votre lien aujourd'hui avec la commune ? Si vous avez toujours votre photo de classe n'hésitez pas à la scanner et à nous l'envoyer par mail, accompagnée pour-quoi pas d'une photo de vous aujourd'hui. Peut-être pourrions nous reconstituer quelques photos de classes 20 ans après ?

Contact : temps-periscolaire@ville-montgermont.fr
02 99 68 83 88

"À n'ouvrir que dans 20 ans !"

MONTGERMONT

Que restera-t-il de l'An 2000? Quels souvenirs pour les enfants d'aujourd'hui, ceux qui n'auront vécu cette dernière année d'un second millénaire qu'à travers des amusantes agitations de leurs aînés? À Montgermont, pour que les plus jeunes aient aussi de cette année 2000 un souvenir mémorable, la commission culture de la municipalité s'est mise en quatre, pour ne pas dire "en boîte".

À Montgermont aussi les animations estampillées "An 2000" se sont succédé tout au long de l'année. Parmi celles-ci, l'opération "Un jour, un dessin, un enfant". Le principe était simple et permettait à chaque enfant de la commune, âgé de 4 à 10 ans, de prendre part à la fête. Les élèves des écoles maternelles et primaires Gérard-Philippe et Notre-Dame s'en sont donné à cœur joie. Couleurs vives, arc-en-ciel, étoiles, feu d'artifice, jusqu'aux citrouilles d'Halloween, tous les sujets étaient de bon ton pour peu qu'un magnifique "2" et son trio de "0" parachève ces chefs d'œuvre.

Affichés sept par sept comme une famille complète et tout au long de l'année, dans la vitrine du point info à une pichenette de la mairie, les dessins recevaient chaque dimanche, bambins et parents dans une familiale procession. Ainsi, plus de 300 dessins ont été mis en vitrine tout au long de l'année 2000. Et après?

Cette question, la commission culture de Montgermont se l'est posée. Que faire des dessins une fois que leur tour d'affichage était passé? Pas question de mettre au rebut les dessins de l'An 2000, les derniers du millénaire. Ah! non. Ça aurait été faire preuve de bien peu de cœur et d'imagination! À Montgermont, on pense aussi à demain. À 2001, mais aussi à 2020!

Après avoir regroupé les dessins de "ses enfants", la commune va les exposer tout le mois de janvier, sous la forme d'une fresque, dans l'espace Évasion. À l'issue de quoi, solennellement, le premier magistrat de la commune conviera leurs auteurs, fin janvier 2001, à une cérémonie de mise en boîte! Cire, sceau et scellés seront de la partie. Une belle boîte en bois, dans laquelle plus de 300 dessins seront délicatement déposés. Deux ou trois photos de groupe. Et un message à l'attention des personnes qui ouvriront ladite boîte. Un couvercle qui se referme. Un peu de cire rouge, un coup de tampon. Et le tour est joué. Bien fermée, l'urne magnifique pourra gagner son emplacement, au vu et au su de tous, dans la maison commune. Car il ne faudrait pas l'oublier tout de même. Dessus, il est écrit en lettres capitales: "À n'ouvrir que dans vingt ans!" Ce sera le 30 janvier 2021.

GAUBERT PANTURIE

Arnaud Goulay, nouveau boulanger pâtissier sur la commune a ouvert la "Boulangerie AG" début novembre.



Horaires

Mardi au Vendredi : 7h-13h30 et 15h-19h30

Samedi : 7h30-13h30 et 15h-19h30

Dimanche : 7h30-13h

Présentez-nous votre équipe

Nous sommes 3. Je continue de travailler avec le personnel recruté par mes prédécesseurs : le pâtissier Cédric Pontrucher et Angélique Chefdor en boutique.

La tartelette du mois

Chaque mois une tartelette sera mise en avant.

Pour décembre une compotée d'ananas avec une mousse à l'orange sur fond de tartelette sucrée.

Après six années en tant qu'ouvrier sur la région parisienne, ce jeune entrepreneur de 29 ans a souhaité ouvrir sa propre boulangerie. Arnaud Goulay a commencé à travailler en pré-apprentissage en pâtisserie dès ses 14 ans. Après l'obtention de son CAP, il enchaîne avec celui de boulangerie, puis termine sa formation par un brevet professionnel.

Pourquoi Montgermont ?

Pour son cadre de vie ! Et la Bretagne plus largement car c'est la région estivale de mon enfance. Ma famille était d'Etel, Saint Brieuc et Port Louis.

Quel est votre spécificité ?

Je souhaite développer le bio à travers des farines issues de l'agriculture raisonnée, sans pesticide, ni améliorant, ni additif. J'utilise très peu de levure et privilégie un levain liquide et la fermentation naturelle.

Prochainement un QR code figurera sur les sachets des baguettes afin de permettre aux consommateurs de découvrir les différents fournisseurs de la région qui participent à l'élaboration de mes produits.

Consommons local !

"Sur notre commune nous avons la chance d'avoir de nombreux commerçants. Cette offre diversifiée rend vivant notre centre bourg. C'est en continuant de les soutenir et d'effectuer nos achats chez eux que nous les aiderons à dépasser cette crise sanitaire et économique.



Je souhaiterais également dire merci à la Boulangerie des Arcades d'avoir assuré la vente de pains et pâtisseries aux Montgermontais pendant la période de transition et des travaux de la Boulangerie AG."

Hervé Lhermitte, adjoint au développement économique des entreprises et des commerces.

GRAINE DE CRÉATEUR

6c Rue Alain Colas

Face à l'annulation des marchés de Noël, la boutique Graine de Créateur met à disposition son espace de vente à des créatrices locales tout au long du mois de décembre.

Venez les rencontrer et profitez-en pour faire vos achats de Noël 100 % fait main et 100 % made in "région rennaise".

■ **Tom Tom et Malgani** : bijoux à base d'objets naturels recueillis au rythme des saisons. Chaque pièce est unique. Un grand nombre de ses créations sont réalisées avec des plumes de paon (35 Saint Maugan).

■ **Nini et ses Garçons** : articles de couture, accessoires cheveux, zéro déchet (35 Pacé).

■ **Framboise céramique** : objets de décoration en grès et porcelaine (35 La Mézière).

■ **ARTIZANE** : bijoux en pâte polymère, perles, tissus, cuir.

Créations artisanales, originales et uniques (35 Gevezé).

■ **Iddeko** : créations décoratives personnalisables pour petits et grands (35 Gevezé).

■ **Graine de Créateur** : articles de couture, coffrets naissance, bonnets, mitaines... décorations (attrape-rêves, suspensions...), amigurumis au crochet. Jeux créatifs pour les enfants de 2 à 12 ans, mercerie, fils à tricoter. Cartes cadeaux pour des ateliers créatifs, enfants et adultes, couture, tricot, crochet (35 Montgermont).



Horaires d'ouverture décembre 2020

Du mardi au samedi de 10h à 19h

Le dimanche de 10h à 17h

Sauf le dimanche 6/12 de 10h à 13h

02 99 39 39 39

THÉÂTRE

COMME À LA SCÈNE
PRÉSENTE



DE ET AVEC
**MARION
POUVREAU**

MISE EN SCÈNE :
YANNICK BOURDELLE

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020 - 19H
Espace Évasion Bernard Douard